DÉBAT : FAUT-IL RÉINTRODUIRE LA PROPORTIONNELLE AUX LÉGISLATIVES ?

**GOLLECTIVITÉS: LE COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES 38 DRESSE SON BILAN 2020** 

## esaffiches



TOUTES LES ANNONCES LÉGALES ET LES MARCHÉS PUBLICS DE L'ISÈRE



## WILFRIED MADULI, MEMBRE DU BUREAU NATIONAL DE L'UNGE

Président de la chambre départementale des géomètres-experts entre 2014 et 2019, Wilfried Maduli a rejoint le bureau national de l'Union nationale des géomètres-experts en mars 2020. S'occupant du volet de la formation, il revient pour nous sur l'actualité de la profession et ses enjeux.



## « Il faut généraliser le bornage amiable contradictoire »

Un syndicat bien implanté. « L'Union nationale des géomètresexperts se décline sur quatorze chambres régionales, elles-mêmes réparties en quatre-vingt-cinq chambres départementales. Ce maillage du territoire national représente sept cents entreprises adhérentes, 1 210 géomètres-experts et 6 000 salariés, ce qui rend notre syndicat très représentatif, puisqu'on compte en France 1 800 géomètres-experts et 10 000 salariés en activité. »

Réactivité. « Dès le début de la crise sanitaire, l'UNGE, avec les autres syndicats partenaires de notre profession, a pu analyser la multitude d'informations qui arrivaient des services de l'État, les décrypter pour en dégager une information simple et applicable rapidement à tous nos adhérents, par exemple sur les aides possibles et sur les obligations imposées par la crise sanitaire. Avec les autres professions, nous nous sommes aussi mobilisés pour alerter l'État sur les conséquences du report de délais des autorisations d'urbanisme et nous avons été entendus. Au niveau des cabinets, l'activité a été très soutenue en 2020. Si le confinement a fait baisser les commandes, elles sont revenues en l'espace de quelques jours au même niveau, voire plus qu'avant le confinement. Pour 2021, les six premiers mois se présentent plutôt bien, même si l'on constate un manque de connaissances en matière d'urbanisme chez les nouveaux élus, ce qui ralentit l'instruction des autorisations d'urbanisme. Nous venons d'ailleurs de mettre à jour la nouvelle édition du guide de l'immobilier, en partenariat avec l'Association des maires ruraux de France, pour montrer à ces élus toutes les missions que remplit le géomètreexpert pour réaménager leur ville ou leur village. »

Former et recruter. « En 2020, l'UNGE a formé 4000 personnes, grâce à des webinaires ou à des Mooc sur les PLU ou la fiscalité de l'immobilier, mais aussi au travers d'un catalogue large de formations. Nous les avions d'ailleurs ouverts à d'autres professions qui sont partenaires de notre métier. Avec plus de 3000 postes à pourvoir dans nos cabinets, nous lançons en ce moment différentes actions de communication à destination des collégiens, des lycéens, des étudiants : des vidéos ludiques ou des plaquettes d'information pour expliquer la diversité de notre métier ou l'utilisation des nouvelles technologies comme les relèvés par drone ou au scanner laser 3D... »

**Trajectoire 2026.** « Dans le cadre de l'étude prospective que le bureau national lance pour notre profession, sous l'intitulé "Trajectoire 2026", l'un des sujets sera de faire du lobbying auprès de notre ministre de tutelle, des parlementaires et des élus, afin de généraliser le bornage amiable contradictoire pour toute transaction immobilière, sur du terrain à bâtir comme sur un terrain avec un bâtiment existant. En 2021, c'est difficilement tenable qu'un acquéreur n'ait pas la garantie de ce qu'il achète. » •

Propos recueillis par CAROLINE FOUCHÉ

## DES RENCONTRES NATIONALES CONSACRÉES À L'IMMOBILIER D'APRÈS

Le 11 mars prochain, se tiendront les Rencontres nationales de l'UNGE, mais dans une version 100 % digitale. « C'est un temps important qui crée du lien de proximité entre le syndicat et ses adhérents », indique Wilfried Maduli. Diffusé en direct, ce rendez-vous sera élargi aux autres professions partenaires des géomètres-experts, aux élus... Autour du thème « L'immobilier d'après, une révolution? », une table ronde réunira l'économiste Nicolas Bouzou, M° Sophie Sabot-Barcet, vice-présidente du Conseil supérieur du notariat, Éric Quinton, chef du département conjoncture et prévisions de la Fédération française du bâtiment et Régis Lambert, président de l'UNGE.